

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

BANQUE CIC SUD OUEST CIC NARBONNE 87 T AVENUE DU GENERAL LECLERC 11100 NARBONNE
déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

M. Cyrill AMIGUES et M. Clément BACAVE , gérants de la société SARL AB METALLERIE EN FORMATION , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 12 LIEU DIT LE PLANAL 11200 SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE, déclarent sous leur seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	M. Cyrill AMIGUES 12 Lieudit Le Planal 11200 SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE
Nombre de parts	51
Montant versé	510 €
2e associé	M. Clément BACAVE 18 Lieudit Le Planal 11200 SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE
Nombre de parts	49
Montant versé	490 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 09 août 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)Magali ALIBERT PAYET
Chargée d'affaires Professionnels

JST06

CLEMENT BACAVE
Lu et approuvéCyrill AMIGUES
Lu et approuvé**CIC Sud Ouest**
NARBONNE
87 T, avenue du Général Leclerc
11100 NARBONNEMagali Alibert-Payet
Conseiller Professionnel